



**HAL**  
open science

## LIEU - Laboratoire interdisciplinaire environnement urbanisme

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une entité de recherche. LIEU - Laboratoire interdisciplinaire environnement urbanisme. 2017, Aix-Marseille université - AMU. hceres-02030459

**HAL Id: hceres-02030459**

**<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02030459>**

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Département d'Évaluation de la Recherche

Évaluation de l'unité :

Laboratoire Interdisciplinaire Environnement Urbanisme

LIEU

sous tutelle des  
établissements et organismes :

Aix-Marseille Université

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Département d'Évaluation de la Recherche

*Pour le HCERES,<sup>1</sup>*

Michel Cosnard, président

*Au nom du comité d'experts,<sup>2</sup>*

Francis Beaucire, président du comité

---

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

<sup>1</sup> Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

<sup>2</sup> Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2)

## Rapport d'évaluation

Ce rapport est le résultat de l'évaluation du comité d'experts dont la composition est précisée ci-dessous.

Les appréciations qu'il contient sont l'expression de la délibération indépendante et collégiale de ce comité.

Nom de l'unité : Laboratoire interdisciplinaire Environnement Urbanisme

Acronyme de l'unité : LIEU

Label demandé : identique

N° actuel : EA 889

Nom du directeur  
(2016-2017) : M. Jérôme DUBOIS

Nom du porteur de projet  
(2018-2022) : M. Jérôme DUBOIS

## Membres du comité d'experts

Président : M. Francis BEAUCIRE, Université Paris 1

Experts :  
M<sup>me</sup> Sabine BARLES, Université Paris 1 (représentante du CNU)  
M<sup>me</sup> Marie DELAPLACE, Université Paris-Est Marne-la-Vallée UPEM  
M<sup>me</sup> Christine LELEVRIER, Université Paris-Est Créteil UPEC

Déléguée scientifique représentante du HCERES :

M<sup>me</sup> Céline SOUCHAY

Représentant des établissements et organismes tutelles de l'unité :

M. Marc SENTIS, Aix-Marseille Université

Directeurs ou représentants de l'École Doctorale :

M. Éric GASPARI, ED n° 67, « Sciences juridiques et politiques »

M<sup>me</sup> Sabine LUCIANI, ED n° 355, « Espaces-Cultures-Sociétés »

## 1 • Introduction

### Historique et localisation géographique de l'unité

Le LIEU résulte de la fusion en 2011, officialisée en 2013 par l'Université, du CIRTA (Centre Interdisciplinaire de Recherche sur les Territoires et leur Aménagement), relevant de la 24<sup>ème</sup> section du CNU et du CEJU (Centre d'Études Juridiques d'Urbanisme), relevant de la 2<sup>ème</sup> section. Auparavant, le CIRTA a été créé en 1991 à partir d'une équipe de l'IUAR (Institut d'Urbanisme et d'Aménagement Régional créé en 1969), ayant pris son indépendance. Le LIEU est institutionnellement rattaché à l'IUAR. Cette longue histoire place le LIEU à la tête d'un patrimoine de recherches particulièrement important au sein d'Aix-Marseille Université.

C'est aujourd'hui une équipe de douze enseignants-chercheurs : 8 membres de la section 24 (aménagement de l'espace, urbanisme) et 4 membres de la section 2 (droit public).

### Équipe de direction

La vie du laboratoire est organisée de la façon suivante :

- un directeur ;
- une instance collégiale, le conseil de laboratoire réunissant enseignants-chercheurs, doctorants et personnel administratif ;
- une assemblée générale annuelle.

Le conseil de laboratoire et l'assemblée générale débattent de l'évolution des recherches, de leur orientation, et des questions relatives aux recrutements éventuels qui en découlent.

### Nomenclature HCERES

SHS3\_2 Aménagement et Urbanisme

SHS3\_3 Architecture

SHS3 Espace, Environnement et Sociétés

### Domaine d'activité

Le LIEU est un laboratoire d'urbanisme et d'aménagement. Il est spécialisé dans l'analyse et la conception des projets d'urbanisme et des projets d'aménagement des territoires. Sa particularité tient dans l'association entre recherche universitaire et implication opérationnelle, ce qui explique l'importance des relations avec des disciplines voisines (comme le paysage et l'architecture) et des partenariats avec les milieux professionnels et politiques en charge de l'aménagement territorial. Le lien avec les milieux professionnels est également assuré par la formation tant à la recherche scientifique qu'à l'urbanisme opérationnel.

## Effectifs de l'unité

<b>Composition de l'unité</b>	<b>Nombre au 30/06/2016</b>	<b>Nombre au 01/01/2018</b>
<b>N1</b> : Enseignants-chercheurs titulaires et assimilés	12	13
<b>N2</b> : Chercheurs des EPST ou EPIC titulaires et assimilés	0	0
<b>N3</b> : Autres personnels titulaires (appui à la recherche et/ou n'ayant pas d'obligation de recherche)	0	
<b>N4</b> : Autres chercheurs et enseignants-chercheurs (ATER, post-doctorants, etc.)	2	
<b>N5</b> : Chercheurs et enseignants-chercheurs émérites (DREM, PREM)	2	
<b>N6</b> : Autres personnels contractuels (appui à la recherche et/ou n'ayant pas d'obligation de recherche)		
<b>N7</b> : Doctorants	10	
<b>TOTAL N1 à N7</b>	<b>26</b>	
Personnes habilitées à diriger des recherches ou assimilées		

<b>Bilan de l'unité</b>	<b>Période du 01/01/2011 au 30/06/2016</b>
Thèses soutenues	19
Post-doctorants ayant passé au moins 12 mois dans l'unité	
Nombre d'HDR soutenues	1

## 2 • Appréciation sur l'unité

### Avis global sur l'unité

Le laboratoire LIEU est composé de 12 enseignants-chercheurs. Au cours de la période quadriennale qui s'achève, son équipe a vécu une véritable transfusion : 4 professeurs, 2 maîtres de conférences et 1 ingénieur d'études ont quitté le laboratoire pour prendre leur retraite. Les 6 recrutements réalisés en contrepartie ont considérablement rajeuni l'équipe : 3 maîtres de conférences dont c'est le premier poste et 3 professeurs, dont 1 par recrutement sur place d'un maître de conférences. Cette profonde mutation de la composition de l'équipe conduit en bonne logique à la redéfinition du projet d'activité pour le prochain contrat quadriennal.

Elle ne conduit cependant pas à modifier la vocation du laboratoire, l'urbanisme et l'aménagement régional dans un couple de perspectives entrecroisées entre recherche scientifique et implication opérationnelle auprès des milieux professionnels, notamment des collectivités territoriales engagées dans la conception de leurs *projets de territoire*, perspectives qui constituent en quelque sorte la marque de fabrique du LIEU.

Dans ce contexte, l'état actuel de l'organisation des activités du laboratoire révèle un nombre important de thématiques (projet de territoire, gouvernance, espace public, design urbain, enjeux environnementaux, production des normes) si on les rapporte à l'effectif des enseignants-chercheurs. Une situation que le projet pour la période quadriennale à venir entend modifier au profit d'un nombre plus réduit de thématiques. Mais si ce nombre de thématiques est élevé, il doit moins être interprété en termes d'éparpillement, au gré des préférences individuelles des enseignants-chercheurs, que de distribution fonctionnelle de problématiques qui, s'agissant d'urbanisme, doivent être abordées en système. Les relations entre les problématiques à venir devront certainement être abordées et présentées en ce sens, d'autant que le LIEU est un laboratoire interdisciplinaire.

Quoiqu'il en soit de l'effectif réduit et du changement de composition de l'équipe, l'activité déployée au cours de la période quadriennale qui s'achève aura été intense. Relevons 3 ouvrages, 26 chapitres d'ouvrages collectifs, 3 directions d'ouvrages collectifs, 40 articles dans les seules revues à comité de lecture répertoriées dans des bases de données internationales, 14 communications dans des colloques internationaux ayant donné lieu à la publication d'actes, 8 rapports de recherche, 17 thèses soutenues et 9 en cours, ainsi que plusieurs contrats de recherche, dont 4 contrats dans le cadre de l'Agence Nationale de la Recherche (ANR).

Les relations avec les collectivités sont également nombreuses, notamment la métropole marseillaise, ainsi que des métropoles méditerranéennes étrangères. Sans entrer dans une longue énumération, les contacts noués avec des partenaires extérieurs à l'université, donnant lieu à des conventions et des contrats d'étude, de recherche et de formation témoignent d'un important rayonnement, régional (Métropole de Marseille) mais pas seulement (villes du pourtour méditerranéen). Notamment, 5 rapports font état des travaux réalisés sous la tutelle du Ministère de l'Écologie, du Ministère des affaires étrangères (Chine), d'EDF et de la Métropole Aix-Marseille-Provence.

L'intensité de l'activité du laboratoire et le champ plutôt large de ses centres d'intérêt, bien révélés par la nature de la production écrite, donne évidemment l'impression d'une très grande diversité dont les lignes de force ne sont pas toujours très apparentes. C'est une question primordiale, dont dépend la lisibilité du laboratoire, qui sortirait renforcée, à son profit, à la fois du projet pour le prochain quadriennal et d'une communication plus active.

En confrontant cette activité avec la mutation récente de la composition de l'équipe du laboratoire, il apparaît bien que la conception du nouveau projet pour la période quadriennale à venir soit un sujet de premier ordre pour le laboratoire. C'est en effet à cette tâche que l'équipe s'est attelée, « repenser le projet du laboratoire », dans un double but : celui d'une intégration poussée des nouveaux enseignants-chercheurs et de leurs domaines de compétence, et celui d'une approche en phase à la fois avec les problématiques de la recherche et celles de l'action publique sur la ville.

Le thème fédérateur s'énonce dans les termes de la « *fabrique urbaine* », une notion qui est apte à englober les différentes approches de la façon dont la ville « se fait » : quatre angles de vue sont énoncés par le projet du laboratoire, par les acteurs, par les politiques et les normes, par les projets de territoire et enfin par l'implication citoyenne non institutionnelle. Ce projet répond bien à la nécessité de resserrer le champ des recherches du laboratoire et est en mesure d'augmenter la lisibilité et la notoriété de ses productions.